

4 Économie

**Secteur aéroportuaire/Entretien avec le directeur général de ADL S.A...
... " Daniel Lefebvre : "Les autorités ont compris les enjeux réels de la certification"**

Propos recueillis par Willy NDONG

Libreville/Gabon

Au terme d'un long et complexe processus, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a délivré, le 30 août 2018, à l'aéroport international Léon-Mba de Libreville, sa certification internationale répondant aux normes de sécurité et de sûreté. Le Gabon devient ainsi le premier pays de la sous-région et le neuvième continental à certifier un aéroport ouvert à la circulation internationale. Quels sont les enjeux liés à cette certification ? Qu'est-ce qui va désormais changer en termes de sécurité au niveau de l'aéroport international Léon-Mba ? Comment s'est déroulé le processus de certification ? Que deviendra cet aéroport après la construction du nouvel aérogare ?

Dans un entretien exclusif accordé à l'Union, Daniel Lefebvre, directeur général de ADL S.A, répond à toutes ces interrogations. Lecture !

L'union: M. Lefebvre, ADL S.A cesse officiellement toutes ses activités au Gabon au mois d'octobre. Le confirmez-vous ?

Daniel LEFEBVRE: Je confirme votre information.

Le 30 août 2018, l'OACI a délivré à l'aéroport international Léon-Mba de Libreville sa certification internationale. Comment s'est déroulé le processus ?

- L'Organisation de l'aviation civile internationale a défini des critères permettant aux aéroports d'adopter le même standard tant au niveau des infrastructures que dans la mise en œuvre des procédures relatives à la sécurité aérienne. L'aéroport international Léon-Mba de Li-



Daniel Lefebvre, aux côtés du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, lors de la cérémonie de remise de la certification.

breville étant la principale porte d'entrée du Gabon et la première image du pays donnée aux voyageurs, il était important pour les pouvoirs publics de se conformer à ces normes internationales. C'est ainsi que l'Agence nationale de l'aviation civile du Gabon (Anac), Aéroport de Libreville S.A et l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar se sont engagées dans le projet de certification des aérodromes en Afrique de l'ouest et du centre lancé le 10 août 2016, à Dakar au Sénégal. Au mois de septembre 2017, un expert de l'OACI est arrivé à Libreville afin d'évaluer la mise en œuvre des plans d'actions de l'Anac et d'ADL SA, ainsi que l'élaboration du planning des activités. Quelques semaines plus tard, des axes de progression ont été identifiés et les travaux lancés afin de remplir les exigences de la certification. Voilà comment s'est déroulé le processus de certification de l'aéroport international Léon-Mba de Libreville.

En quoi cette certification est-elle bénéfique pour notre pays ?

- Les autorités ont compris les enjeux réels de la certification de son principal aéroport. Cette certification ne concerne pas seulement que l'aéroport, mais également le personnel. A cet effet, ADL a dépensé plus de 600 millions de francs pour le recrutement et la formation du personnel du fait de cette certification. L'an dernier, nous avons également engagé les travaux de la piste à hauteur de 2 milliards de francs pour que nous soyons dans les normes. L'intérêt pour le pays est réel. Plus un aéroport est sûr, plus il a la confiance des compagnies aériennes. Imaginez un instant que faute d'entretien de la piste, un avion connaisse une sortie de route. Avec la certification, rien n'est laissé au hasard. Le simple bout de papier sur la piste est un danger pour les aéronefs. Imaginez que ce morceau de papier soit aspiré au décollage par un réacteur, l'avion prendra feu n'est-ce pas ? Nous veillons davantage sur l'ensemble de ces détails pour un aéroport sûr. Un aéroport qui ne soit pas un danger pour les populations environnantes, un aéroport dont la confiance des partenaires est reconnue. Voilà le pari de la certification.

Pourquoi avoir certifié l'aéroport international Léon-Mba, sachant qu'un nouvel aéroport verra le jour ?

- Selon les informations en ma possession, une fois le nouvel aéroport opérationnel, l'ensemble des structures existantes seront toutes transférées vers le nouvel aéroport. L'Asecna, l'Anac, la police de l'Air et des frontières, tout le personnel actuel. L'aéroport international Léon-Mba de Libreville cessera d'exister. Il sera, me semble-t-il détruit.

Éclairage

Quelles sont les missions de l'OACI ?

W.N.
Libreville/Gabon

L'ORGANISATION de l'aviation civile internationale (OACI) coordonne l'action de 191 États afin de promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle est chargée de la coopéra-

tion entre ces 191 États membres afin d'assurer le bon fonctionnement de l'aviation civile au niveau international. Plus concrètement, elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. L'OACI a, entre autres,

pour missions d'encourager les techniques de conception et d'exploitation des aéronefs à des fins pacifiques et de répondre aux besoins des peuples en matière de transport aérien sûr et régulier. L'OACI édicte et tient à jour des normes, des pratiques recommandées et des procédures sur divers sujets relatifs au transport aérien.

La plupart de ces règles s'appliquent aux aéronefs, depuis l'immatriculation jusqu'aux conditions d'exploitation en passant par les certificats de navigabilité ou les certifications acoustiques. L'OACI travaille également dans d'autres domaines tels que la météorologie, les systèmes d'information et de communication, les règles de

navigation aérienne, les accidents ou la qualification du personnel. Sur le terrain, ces missions sont régulièrement adaptées afin de suivre l'évolution rapide du contexte général de l'aviation civile et de proposer des règles cohérentes en matière de sécurité, de sûreté, d'efficacité ou de respect de l'environnement.

Transport aérien/Royal Air Maroc

Elle va desservir Athènes

W.N.
Libreville/Gabon

LA compagnie aérienne marocaine, Royal Air Maroc ouvrira à compter du 02 avril 2019 une nouvelle ligne directe à desti-

nation d'Athènes, la capitale grecque. En effet, trois fois par semaine, elle reliera son hub de Casablanca à Athènes. La ligne sera opérée en Boeing 737-700 pouvant transporter jusqu'à 114 passagers. L'ouverture de cette nouvelle ligne intervient



Photo : D.R.

Royal Air Maroc va desservir Athènes à partir du 2 avril 2019.

quelques jours après l'annonce par la RAM, de celle d'une autre route : Casablanca-Miami, annoncé pour le 03 avril 2019. Deux nouvelles lignes qui symbolisent le redéploiement de la compagnie marocaine et son ouverture sur le monde.

Brèves

Ouganda : Uganda Airlines recrute

Uganda National Airlines Company, la maison mère de la nouvelle compagnie aérienne nationale, Uganda Airlines, vient de lancer un appel à candidature pour plusieurs postes alors que le pays se prépare au retour du fleuron national avant la fin de cette année. Les postes sollicités incluent celui de directeur général adjoint, directeur de la maintenance et de l'ingénierie, directeur des finances, directeur des ventes et des approvisionnements...

Nigeria : Dana Air renforce sa fréquence de vols

La compagnie privée nigérienne a annoncé le renforcement de ses fréquences de vols entre Lagos et Abuja. En effet, à compter du 10 septembre 2018, cette compagnie régionale ajoutera deux vols quotidiens entre les capitales économique et politique du Nigeria. La nouvelle ligne sera opérée en Boeing B737-700 par Asky Airlines, laquelle a signé un accord interligne avec Dana Air en février dernier.

Kenya : Négociation avec Ryanair et EasyJet

Le Kenya veut stimuler son industrie touristique. En effet, selon son secrétaire d'Etat au Tourisme, Najib Balala, le pays envisage ouvrir des négociations avec Ryanair Holdings et EasyJet, pour qu'ils desservent dans l'avenir le pays de l'est de l'Afrique. « Nous développons une stratégie pour encourager les transporteurs à bas coûts du Royaume-Uni à voler ici. Je chercherai à entamer des discussions avec Ryanair et EasyJet », a confié Najib Balala.

Rassemblées par W.N.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 10/09/2018

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1615	1USD =	564,750	1 USD	582,373
CAD	1,5238	1CAD =	430,474	1 CAD	458,839
JPY	128,7400	1JPY =	5,095	100 JPY	538,196
GBP	0,8928	1GBP =	734,760	1 GBP	783,583
CHF	1,1217	1CHF =	584,788	100 CHF	62 293,19
ZAR	17,5530	1ZAR =	37,370	100 ZAR	3 962,42
MAD	10,9289	1MAD =	60,020	1 MAD	63,39
CNY	7,9476	1CNY =	82,535	1CNY	85,01
KES	116,5100	1KES =	5,630	1KES	5,80

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC 40	10/09/2018	5 243,69
DOW JONES	20/09/2018	25 931,54

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
10 Septembre 2018: 76,15